

Vers une stratégie de l'Union visant à encourager l'éducation des enfants dans le monde: atténuer les conséquences de la pandémie de COVID19

2021/2209(INI) - 03/05/2022 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 568 voix pour, 21 contre et 43 abstentions, une résolution sur le thème «Vers une stratégie de l'Union européenne visant à encourager l'éducation des enfants dans le monde: atténuer l'incidence de la pandémie de COVID-19».

D'après l'Unicef, plus de **168 millions d'enfants** ont perdu une année complète d'enseignement en raison des fermetures d'écoles dues à la COVID-19. L'éducation a été considérablement perturbée pour 800 millions d'étudiants dans le monde, qui ont perdu les deux tiers d'une année scolaire en moyenne. Depuis mars 2020, environ 194 pays ont été contraints de fermer leurs écoles sur l'ensemble de leur territoire en raison de la pandémie, ce qui a eu des répercussions sur plus de 1,8 milliard d'apprenants à l'échelle mondiale et les a privés d'accès à l'éducation et d'autres avantages offerts par l'école.

Tout en saluant le travail des enseignants, des éducateurs et du personnel de soutien, qui se sont rapidement adaptés à la pandémie de COVID19, les députés ont demandé instamment à la Commission, au Service européen pour l'action extérieure (SEAE) et aux États membres de promouvoir **une approche fondée sur les droits de l'enfant** dans le cadre des efforts déployés au niveau mondial pour atténuer les conséquences de la pandémie sur l'accès des enfants à l'éducation, et sur les principes de non-discrimination, d'intérêt supérieur de l'enfant et de participation des enfants.

Reconnaissant que l'éducation était une question transversale qui intéresse tous les aspects du développement durable, le Parlement a insisté pour que l'Union montre la voie à suivre en tant que puissance dans le domaine de l'éducation et a exhorté la Commission à définir, dans cette perspective, **une stratégie assortie d'une description et d'objectifs clairs**.

La résolution a souligné l'importance de garantir le droit des enfants à l'éducation et de donner à chaque enfant la chance de retourner à l'école. La Commission, le SEAE et les États membres sont invités à :

- soutenir les autorités des pays tiers pour qu'elles fassent de la réouverture des écoles une priorité de leurs plans de relance;
- aider les autorités des pays tiers à veiller à ce que tous les enfants puissent jouir de leur droit à une formation primaire et à prendre des mesures pour s'assurer que la formation secondaire soit disponible et accessible;
- aider les autorités des pays tiers à concevoir et mettre en œuvre des méthodes d'apprentissage et d'enseignement numériques et à faciliter l'accès à l'internet pour tous;
- travailler en collaboration avec leurs alliés transatlantiques et partenaires internationaux afin de favoriser l'approvisionnement mondial en vaccins contre la COVID-19, en assurant une distribution équitable aux pays et aux populations qui en ont le plus besoin, de façon à permettre un retour rapide dans les écoles;
- aider les autorités des pays tiers à mettre en œuvre des opérations spécifiques pour rendre les écoles sûres, notamment en fournissant des produits d'hygiène ainsi qu'en maintenant la continuité des services de nutrition pour les enfants et les adolescents en âge d'être scolarisés;

- soutenir les autorités des pays tiers dans l'établissement de plans de gestion et d'atténuation des risques liés à l'éducation grâce à la planification de la résilience;
- aider les autorités des pays tiers à publier de manière proactive des orientations sur les bonnes pratiques en matière d'apprentissage à distance et à veiller à ce que des outils et des technologies appropriés soient mis à la disposition d'enfants issus de familles à faibles revenus, d'enfants issus de zones rurales, autochtones et migrants, d'enfants marginalisés et d'enfants handicapés ou ayant des difficultés d'apprentissage;
- maintenir un financement solide pour l'éducation par l'intermédiaire de tous les instruments financiers de l'Union disponibles;
- aider les autorités des pays tiers à assurer une prise en charge appropriée des enfants, y compris en mettant en place un plan d'urgence pour la prise en charge des enfants qui se retrouvent orphelins ou qui ne sont plus pris en charge de façon appropriée en raison de graves cas de COVID-19;
- soutenir les gouvernements des pays tiers dans la construction de systèmes éducatifs plus robustes, plus inclusifs et qui prennent en compte les questions de genre ainsi que l'éradication de toutes les formes de violence fondée sur le genre à l'égard des femmes et des filles;
- allouer les fonds nécessaires dans le cadre de l'aide humanitaire de l'Union en faveur de l'Afghanistan afin de permettre aux organisations internationales et locales de faciliter la réouverture des établissements d'enseignement pour les filles et les femmes;
- élaborer des programmes spécifiques pour gérer et atténuer les effets de la pandémie de COVID-19 sur la santé mentale des enfants, des enseignants et de leur entourage ainsi que l'impact psychosocial de la pandémie sur ceux-ci.

Le Parlement a invité les pays du monde entier à considérer l'éducation comme un investissement plutôt que comme une dépense. Les députés estiment qu'une **aide financière adéquate et efficace** dans le domaine de l'éducation est une condition préalable à l'éradication de la pauvreté et à l'amélioration du bien-être. Ils ont invité la Commission et les États membres à augmenter de manière considérable les financements en faveur de l'éducation dans leurs stratégies internationales de développement et d'assistance.

Les députés ont souligné le rôle de l'éducation non formelle et informelle, de l'éducation à la citoyenneté et du bénévolat. Ils ont insisté sur l'importance de la formation professionnelle continue et d'un soutien financier accru pour les enseignants. Ils ont également appelé à faire de l'éducation à l'environnement une composante essentielle des programmes scolaires.

La résolution a insisté pour que les investissements dans la formation et l'éducation aillent de pair avec un soutien à la **création d'emplois** afin d'offrir de meilleures perspectives d'avenir à la prochaine génération de jeunes en Afrique et dans les autres régions en développement.

Enfin, le Parlement a appelé à accélérer les échanges de connaissances et à **renforcer la mobilité à l'échelle mondiale** et à tous les niveaux de l'éducation.